



## Actualités

### Swiss Life Asset Managers lance des fonds en actions à impact dédiés au changement climatique, à la biodiversité et à l'urbanisation

15 février 2022

Avec ses trois fonds en actions à impact, Swiss Life Asset Managers s'efforce de bâtir la prochaine génération d'investissements à impact axés sur la raison d'être, avec un profil rendement-risque attrayant. La palette de solutions d'investissement offre aux clients un accès unique et diversifié à des entreprises spécialisées et contribue à la réalisation des Objectifs de développement durable des Nations Unies.

Ces investissements spécifiques de Swiss Life Asset Managers visent à générer un impact environnemental positif et mesurable ainsi qu'un rendement financier. Tous les compartiments du fonds ombrelle sont conformes à l'article 9 du règlement SFDR et alignés sur l'impact, ce qui signifie qu'ils investissent dans des entreprises dont les produits contribuent à la réalisation de certains des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.

Le fonds **Swiss Life Funds (LUX) Equity Climate Impact** investit dans des entreprises dont les produits et services contribuent à limiter les effets du changement climatique. Ces entreprises évoluent généralement dans des domaines comme la production d'énergie alternative, les véhicules électriques ou les solutions d'efficacité énergétique.

Le fonds **Swiss Life Funds (LUX) Equity Environment & Biodiversity Impact** sélectionne des entreprises dont les produits et services contribuent à préserver les écosystèmes terrestres et marins ainsi que la biodiversité. Il s'agit par exemple des domaines de la prévention et du contrôle de la pollution, du traitement de l'eau ou de l'agriculture durable.

Le fonds **Swiss Life Funds (LUX) Equity Green Buildings & Infrastructure Impact** investit dans des entreprises dont les produits et services contribuent au développement de bâtiments écoénergétiques et d'infrastructures vertes afin de réduire l'impact environnemental des communautés urbaines. Il s'agit par exemple de produits et solutions dans le domaine des

infrastructures de transport propres, des solutions d'éclairage et d'isolation économes en énergie.

«Nous sommes convaincus que les investisseurs ont un rôle essentiel à jouer dans l'accélération du développement de modèles commerciaux à impact environnemental positif, en orientant leurs investissements vers des entreprises innovantes répondant aux défis environnementaux.» Commentaires de José Antonio Blanco, Head Investment Management chez Swiss Life Asset Managers.

#### Clair et mesurable

Une caractéristique de l'investissement d'impact est l'engagement de l'investisseur à mesurer et établir des rapports sur la performance sociale et environnementale et les progrès des investissements sous-jacents, en garantissant la transparence et la responsabilité tout en informant les parties prenantes de l'investissement d'impact et en développant le domaine. Notre mesure de l'impact de la contribution des entreprises repose sur le cadre des Objectifs de développement durable des Nations Unies.

Il s'agit de sélectionner les ODD pertinents et dans lesquels il est possible d'investir pour chaque défi environnemental ciblé par les fonds. Swiss Life Asset Managers utilise des mesures d'impact et ESG clairement définies et faciles à comprendre pour bâtir l'approche d'investissement. La part des revenus provenant des produits et services d'impact est la mesure clé des fonds. L'objectif est de maximiser la part des revenus d'impact tout en conservant un portefeuille bien diversifié avec un

potentiel de rendement attrayant.

Pour chaque fonds, il existe un ensemble de conditions de part de revenus d'impact minimum à respecter en fonction de la maturité de chaque marché. Tous les fonds doivent exclure les entreprises dont la contribution négative cumulée à un ODD est supérieure à 5% du revenu ainsi que les entreprises affichant une faible notation ESG ou faisant l'objet d'une grave controverse. En contribuant à la réalisation des ODD sélectionnés, les fonds investissent dans des entreprises générant un impact positif mesurable et des rendements financiers adéquats.

### **Les avantages de l'investissement dans les fonds à impact**

Le marché de l'investissement d'impact offre aux investisseurs des opportunités diversifiées et viables pour promouvoir des solutions sociales et environnementales grâce à des investissements générant également des rendements financiers intéressants. Les fonds à impact en actions de Swiss Life Asset Managers constituent un ensemble de fonds ciblé et dédié permettant aux investisseurs de contribuer à des objectifs environnementaux spécifiques avec une stratégie d'investissement optimisée en matière de risques et géographiquement diversifiée. L'investissement d'impact est considéré comme un

complément utile aux autres investissements en portefeuille.

«Nos avenir sont interdépendants. En tant qu'investisseurs, nous avons la possibilité de relever les défis auxquels notre environnement est confronté. Grâce à l'investissement d'impact, nous pouvons accompagner les changements environnementaux et sociaux tout en atteignant nos objectifs en tant qu'investisseurs» ajoute Marco Della Seta, Head Portfolio Management Equity chez Swiss Life Asset Managers.

### **L'investissement responsable chez Swiss Life Asset Managers**

Les investissements durables sont dans la nature même de Swiss Life Asset Managers. Ces dernières années, Swiss Life Asset Managers a développé un concept et une approche ESG globaux en matière d'investissement responsable. Des informations détaillées sont disponibles dans le [Rapport sur l'investissement responsable](#).

## Information

### Media Relations

Téléphone +41 43 284 77 77

media.relations@swisslife.ch

www.swisslife-am.com



### A propos de Swiss Life Asset Managers

Swiss Life Asset Managers dispose depuis plus de 160 ans d'expérience dans la gestion des actifs du groupe Swiss Life. Ce lien étroit avec l'assurance conditionne sa philosophie d'investissement qui a pour principaux objectifs de préserver le capital, générer des rendements stables dans le cadre d'une approche responsable des risques. Ainsi, nous créons la base permettant à nos clients de planifier de manière sûre et à long terme, en toute liberté de choix et confiance financière. Cette approche qui a fait ses preuves permet également à des clients tiers basés en Suisse, en France, en Allemagne, au Luxembourg et en Grande-Bretagne de bénéficier des services proposés par Swiss Life Asset Managers.

Au 30 juin 2021, Swiss Life Asset Managers gère 274,4 milliards de francs d'actifs pour le groupe Swiss Life, dont plus de 98,9 milliards de francs de placements pour des clients tiers. Swiss Life Asset Managers est également un gestionnaire immobilier leader en Europe<sup>1</sup>. Sur les 274,4 milliards de francs d'actifs sous gestion, 81,8 milliards de francs sont investis dans l'immobilier. Par ailleurs, Swiss Life Asset Managers administre 28,8 milliards de francs de biens immobiliers conjointement avec Livit. Au 30 juin 2021, Swiss Life Asset Managers gère ainsi 110,6 milliards de francs de biens immobiliers.

Swiss Life Asset Managers emploie plus de 2400 collaborateurs en Europe.

### Vie en toute liberté de choix

Swiss Life aide les gens à mener une vie en toute liberté de choix et à envisager l'avenir avec confiance. C'est également l'objectif poursuivi par Swiss Life Asset Managers: Nous pensons à long terme et agissons de manière responsable. Forts de nos connaissances et de notre expérience, nous développons des solutions de placement tournées vers l'avenir. Nous aidons ainsi nos clients à atteindre leurs objectifs de placement à long terme. Cela aide leurs clients à planifier à long terme et à agir en toute liberté de choix.

<sup>1</sup> Enquête 2021 de l'INREV sur les gestionnaires de fonds (sur la base des actifs sous gestion au 31.12.2020)

### Clause de non-responsabilité:

#### Ce document est destiné à des fins de marketing et d'information uniquement.

Le présent document est uniquement destiné à des fins de marketing et d'information et fournit des informations concernant les aspects ESG, y compris mais sans s'y limiter, les notations ESG, les scores ESG, les mesures en matière de carbone et l'exposition aux controverses (ci-après dénommés «Aspects ESG»). Les informations contenues dans le présent document ne constituent ni une offre d'émission ou de vente ni une incitation ou une offre (i) pour la souscription ou l'acquisition de parts, d'unités ou d'autres participations financières à des investissements ou (ii) pour la fourniture d'un quelconque service financier. Le présent document s'adresse aux « investisseurs professionnels » au sens de l'annexe II de la directive 2014/65/UE et aux investisseurs qualifiés au sens de la Loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux (LPCC). Ce document ne constitue pas une recommandation personnelle d'investissement. Le présent document ne couvre pas nécessairement tous les thèmes importants ou tous les aspects des thèmes abordés. Dans son élaboration, il n'a pas été tenu compte de la situation financière individuelle ou d'autres circonstances des personnes qui le reçoivent. Dans son élaboration, il n'a pas été tenu compte de la situation financière individuelle ou d'autres circonstances des personnes qui le reçoivent. Il est recommandé aux investisseurs de se faire conseiller personnellement avant de prendre toute décision de placement. L'investissement comporte des risques. Les investisseurs doivent se référer au document d'offre correspondant pour obtenir des informations complètes avant d'investir dans les organismes de placement collectif mentionnés dans le présent document. Il est conseillé de demander l'avis d'un professionnel avant de prendre toute décision d'investissement. La performance historique ne représente pas un indicateur de performance actuelle ou future. Les informations contenant des informations historiques ou des données ou analyses concernant le développement futur d'aspects ESG ne sont pas ni des indications ni des garanties à l'égard de développements, analyses, prévisions ou prédictions futurs. Les informations passées sur les aspects ESG ne garantissent pas les résultats futurs ou le développement futur de tout aspect ESG. En aucun cas, elles ne constituent une garantie quant à un développement positif futur d'aspects ESG. Ni Swiss Life Asset Managers Luxembourg, ni aucune entité du groupe Swiss Life, ni aucun de ses administrateurs, employés, agents et/ou actionnaires ne seront tenus responsables des pertes financières subies ou de toute décision prise sur la base des informations figurant dans le présent document. Des informations détaillées sur le fonds sont fournies dans les documents qui servent de base juridique à un investissement potentiel. Elles sont disponibles gratuitement au format électronique ou papier auprès de la direction du fonds ou de sa représentante |CH: Swiss Life Asset Management AG, General-Guisan-Quai 40, 8002 Zurich. Agent payeur: UBS Switzerland AG, Bahnhofstrasse 45, 8001 Zurich |GER: Swiss Life Asset Managers Luxembourg, Niederlassung Deutschland, Hochstrasse 53, 60313 Frankfurt am Main, Allemagne. |F: Swiss Life Asset Managers France, 153, rue Saint Honoré, 75001 Paris | |LUX: Swiss Life Asset Managers Luxembourg, 4a, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg – Grand-Duché de Luxembourg ou sur [www.swisslife-am.com](http://www.swisslife-am.com). Le domicile du fonds se situe au Grand-Duché de Luxembourg.